

AUTORISATION DE JURY NATIONAL SANS APPEL

AUTHORIZATION FOR AN NATIONAL JURY WITHOUT APPEAL

Conformément aux règles 70.5 et 91 des Règles de Course à la Voile 2021-2024, aux prescriptions de la Fédération Française de Voile et suite à la délibération du Bureau Exécutif de la FFVoile du 11 avril 2024, le Jury national composé de :

Georges PRIOL (président)
Anne CRESPIY
Eric HUMEAU

est autorisé à juger sans appel l'épreuve : Le trophée PBGO
organisée du 15 au 25 mai 2024 par Brest Ultim Sailing

Cette autorisation sera affichée au tableau officiel d'information.

Fait à Paris, le 3 mai 2024

Romain Gautier
Président de la Commission Centrale d'Arbitrage

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Gautier', is placed below the printed name and title.